Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260921-DELIB1667-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation du conseil municipal : **le 17 septembre 2026**
Date d'Affichage de la délibération : Le 24 septembre 2026

2026-06-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 1
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, **le Vingt-et-Un septembre à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, SENGELÉ Aude, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola.

ABSENTS : KERDILES Albert, MÉQUIGNON Marc, CHESSE Yannick.

Procurations : MEQUIGNON Marc représenté par HEMON Geneviève

Secrétaire de séance désigné : HEMON Geneviève

OBJET : Projet pour la maison Quintin

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de LOPEREC est propriétaire de la maison Quintin. Après contestation de l'état du bâtiment lors d'une visite sur place, il apparaît nécessaire d'engager des travaux de mise « Hors d'eau » pour préserver le patrimoine communal.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le principe de la réalisation des travaux de mise « Hors d'eau » de la maison Quintin. Autorise Monsieur Le Maire à lancer la consultation auprès de différents artisans.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Maire
Jean-Yves CRENN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 24 septembre 2026